

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 15 FÉVRIER 2018

Le 15 février 2018, se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service des travaux publics, à 9 h, la quarante-neuvième réunion (1^{re} réunion en 2018) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Nixon Sanon, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de la Matanie
- √ Monsieur Simon Tweddell, directeur général de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent
- √ Madame Marie-Laine Roy, représentante des citoyens
- √ Monsieur Dany Giroux, directeur général adjoint et urbaniste, Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, Ville de Matane
- √ Madame Mélanie Vallée, observatrice, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable, MRC de La Haute-Gaspésie

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Caroline Ratté souhaite la bienvenue aux personnes présentes. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Nouvel observateur pour la MRC de La Haute-Gaspésie

Madame Mélanie Vallée, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable à la MRC de La Haute-Gaspésie a été désignée comme observatrice de la MRC au comité de vigilance du L.E.T. et monsieur Jacques Létourneau, conseiller de la Ville de Sainte-Anne-des-Monts, a été désigné comme substitut en vertu de la résolution 10089-11-2017 adoptée le 5 décembre 2017 par la MRC de La Haute-Gaspésie.

3. Élection d'un président du comité

Madame Caroline Ratté est nommée à titre de présidente du comité de vigilance.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2017

Le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2017 est lu tout en effectuant le suivi. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. Suivi du procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2017

Point 3.8. Étude de faisabilité pour la biométhanisation

Madame Ratté nous informe que l'option de traitement des matières organiques par biométhanisation a été écartée pour des raisons financières, suite à l'étude de faisabilité. Une décision sur l'option de traitement sera prise dans les prochains mois.

Point 3.9 b) Sensibilisation dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets 21-29 octobre 2017

Il a été question de repenser la formule pour l'an prochain. Les membres du comité discutent d'autres moyens de sensibilisation qui pourraient être utilisés :

- sensibilisation avec MRC voisines, notamment La Haute-Gaspésie
- infolettre Internet
- cibler certaines tranches d'âge plus réceptives aux messages de sensibilisation
- envois postaux vs envois dans le publi-sac
- concours
- capsules vidéo de bonnes pratiques
- vox pop

Point 7 b) Point de dépôt pour peinture – garage municipal

Les conteneurs ont été déplacés pour ne pas être accessibles aux citoyens qui voudraient y apporter des résidus autres que de la peinture.

Point 7 c) Outil interactif d'aide au tri

Ce projet a été approuvé et l'outil devrait être accessible au public dans les prochains mois.

Les autres sujets seront discutés aux points spécifiques à l'ordre du jour.

6. Suivi des travaux au L.E.T. et à l'écocentre

Madame Ratté nous fait un suivi des travaux :

- Demande de certificat d'autorisation pour l'ouverture de nouvelles cellules d'enfouissement : la demande est en cours d'analyse au MDDELCC. Aucune correspondance n'a été reçue du MDDELCC depuis l'envoi des réponses aux questions;
- Les marmottes ont été trappées pour éviter d'endommager le mur de protection sol-bentonite.
- Il est envisagé d'acheter un conteneur maritime supplémentaire pour les produits électroniques. Madame Mélanie Vallée nous informe que l'ARPE collecte les produits électroniques dans des bacs CFER et qu'ils n'ont pas besoin de les mettre sur palettes. Une approche sera faite auprès de l'ARPE à cet effet;
- Responsabilité élargie des producteurs : il est discuté que certains résidus électroniques ne sont pas récupérés par l'ARPE et sont problématiques. Les membres du comité déplorent également que le rythme d'intégration de nouvelles matières au principe de responsabilité élargie des producteurs soit beaucoup plus lent que ce qui avait été avancé par le gouvernement;
- Résidus verts : un agriculteur s'était montré intéressé par les résidus verts ramassés à l'écocentre. Les coûts de transport étaient cependant importants. Un autre agriculteur s'est montré intéressé. Il reste à valider s'il est en mesure de valoriser ces résidus conformément au Guide sur le recyclage des matières résiduelles fertilisantes.
- Alimentation électrique temporaire du bâtiment de services : Une batterie de secours pour

- alimentation sans interruption (UPS) a été installée pour obtenir 25-30 minutes d'autonomie en cas de panne d'électricité. Une génératrice sera éventuellement installée vers la fin de l'année pour plus d'autonomie en cas de panne plus longue;
- Le fil de télécommunication reliant le débitmètre qui calcule les débits de lixiviat avant l'arrivée à la station de traitement des eaux usées avait été brisé à la fin de 2017 et a été réparé par Telus;
 - Une tournée de quelques L.E.T. est prévue lorsque le nouveau technicien en environnement de la Ville entrera en poste.

7. Statistiques mensuelles : novembre 2017 à janvier 2018 et année 2017

Les statistiques mensuelles ont été envoyées aux membres du comité préalablement à la rencontre. Les statistiques de l'année 2017 ont été remises lors de la rencontre.

Faits saillants 2017 :

- 18 382 tonnes ont été enfouies au L.E.T. en 2017 comparativement à 18 591 tonnes en 2016;
- La diminution des tonnages enfouis est attribuable à la MRC de La Haute-Gaspésie, ceux de la MRC de La Matanie ayant augmenté, l'augmentation principale étant attribuable aux résidus de centre de tri;
- Les quantités de résidus de centre de tri sont en augmentation et n'incluent pas les résidus de tamisage des résidus CRD;
- Le tri des gros rebuts a légèrement fait diminuer la quantité de gros rebuts enfouis. Seulement Matane et Saint-Ulric trient leurs gros rebuts dans la Matanie.
- Des sols contaminés ont été utilisés comme matériel de recouvrement journalier.

Avec la fermeture de la Co.Mode Verte, il faudra trouver une solution alternative pour le détournement des matières qui y étaient acheminées. La MRC travaille sur le dossier.

8. PGMR

Monsieur Nixon Sanon nous informe que pour promouvoir le recyclage des plastiques d'ensilage, la MRC distribuera gratuitement à l'été 2018 un certain nombre de sacs dans lesquels les entreprises agricoles doivent déposer leurs plastiques agricoles afin qu'ils soient recyclés. Un membre du comité suggère de diffuser l'information par l'entremise de l'UPA, de La terre de chez nous ou autres.

9. Varia

a) Halocarbures

Monsieur Steve Girard se questionne sur la gestion des halocarbures, notamment au niveau des entreprises de récupération des véhicules hors d'usage. Puisque la gestion des halocarbures est de compétence provinciale, il est suggéré de discuter de ces enjeux avec les instances politiques provinciales.

10. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion du Comité de vigilance du L.E.T. de Matane est fixée au jeudi 24 mai 2018 à 9 h.

11. Levée de la réunion

La réunion est levée à 10 h 40.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
Environnement et développement durable — Ville de Matane

p. j. Résolution 10089-11-2017 de la MRC de La Haute-Gaspésie
Statistiques novembre 2017 à janvier 2018 et année 2017